



Madame la Secrétaire Générale,

C'est d'une voix unie que l'ensemble des organisations syndicales représentatives de ce ministère s'adresse à vous aujourd'hui. Si nous sommes ici, c'est par respect pour les agents que nous représentons, mais nous tenons à vous signifier d'emblée que notre patience a atteint ses limites tant il nous paraît aujourd'hui difficile d'assurer cette représentation.

Un dialogue social en « apparence nourri », mais souvent « au point mort »

Le constat est amer et partagé par tous : au sein de notre ministère et de certains de ses opérateurs, le dialogue social n'est plus qu'une façade, une forme de chambre d'enregistrement parfois vidée de sa substance. Nous dénonçons un dialogue social « **au point mort** », dont la qualité continue de se dégrader de manière alarmante. Nous savons que la charge de travail est importante, nous connaissons et remercions l'investissement des agents de vos services, mais force est de constater que tout le monde est en peine, que les moyens ne permettent plus d'avancer comme auparavant et que le dialogue s'éteint.

Plusieurs faits inacceptables illustrent ce qui est ressenti comme mépris institutionnalisé :

- **Un calendrier erratique** : Les reports incessants de réunions et groupes de travail, ainsi que les décalages de dernière minute témoignent d'un manque total de considération pour le travail des représentants du personnel. Comment construire un dialogue serein quand les instances semblent traitées comme accessoires et comme de simples chambres d'enregistrement ?
- **L'opacité documentaire** : Travailler sans documents préparatoires, ou les recevoir quelques heures avant l'instance, est devenu la norme. Ce mode de fonctionnement, dénoncé à de multiples reprises, perdure, empêchant toute analyse sérieuse et transforme nos échanges en simple parodie de consultation.
- **Le silence de l'administration** : Nos courriers ou courriels alertant sur des situations individuelles ou collectives, ou apportant des propositions à l'administration, parfois à sa demande, restent trop souvent sans réponse. Ce silence nous apparaît comme une forme d'impolitesse administrative. Cela constitue une entrave à notre capacité à représenter les agents.

- **Le déni de réalité** : Dans le contexte tendu en moyens humains et budgétaires, nous pouvons dénoncer des situations qui peuvent mettre en péril un agent, un service et les actions du ministère. Notre volonté est d'attirer votre attention sur ce qui dysfonctionne, pour que, collectivement, des solutions soient mises en place et que la communauté de travail puisse réaliser ses missions correctement. Face à cela, le plus souvent, c'est un « tout va bien, tout est mis en œuvre » qui est affiché...
- **La stratégie de l'esquive** : Nous observons avec lassitude le renvoi systématique de certaines questions d'une instance à une autre, le renvoi de la responsabilité d'un opérateur à sa tutelle et vice-versa. Ce jeu de « ping-pong » administratif ne sert, de notre point de vue, qu'à gagner du temps et à éviter de répondre aux préoccupations légitimes des agents, sur leur carrière ou leurs conditions de travail. Nous dénonçons également le fait que les directions des différents services du ministère ne sont pas toujours présentes au CSAM, par exemple, nous avons plusieurs fois déploré l'absence de la DGER pour des sujets transverses.

Le ministère est en souffrance

Pendant que l'administration se mure dans ce mode de fonctionnement, la réalité du terrain est brutale. Le malaise des agents du ministère de l'Agriculture n'est plus une alerte, c'est une crise ouverte avec des conséquences graves pour certains, dont nous devons taire le nom, les actes.

La surcharge de travail est devenue structurelle. Partout, dans les services déconcentrés (DDI, DRAAF), dans l'enseignement agricole comme en administration centrale, nos collègues sont sur la corde raide. L'injonction permanente à « faire plus avec moins », une urgence qui en chasse une autre, a fini par briser les ressorts de la motivation. Nombre d'agents n'auront ainsi pas d'entretien professionnel cette année, alors que c'est pourtant une obligation faite à l'employeur et que c'est une situation qui est aussi pénalisante que subie et directement liée à l'absence de moyens et de temps suffisant pour les organiser dans de nombreux services, établissements et structures.

Au MAASA comme chez certains de ses opérateurs, nous dénonçons avec force **l'absence totale d'adéquation entre les missions et les moyens**. On empile les priorités politiques — souveraineté alimentaire, transition écologique, crises sanitaires à répétition — sans jamais donner les effectifs et les ressources budgétaires nécessaires pour les mettre en œuvre dignement. Les agents ont le sentiment de porter seuls sur leurs épaules les défaillances d'un système à bout de souffle.

Une tutelle déconnectée et un soutien invisible

À ce tableau sombre s'ajoute un sentiment d'abandon politique. L'ensemble des personnels attend une réponse forte de soutien de notre Ministre vis-à-vis de ses agents qui nous apparaît au mieux, **plus que timide**, au pire, inaudible..

Alors que les agents font face à des agressions parfois physiques sur le terrain, à des pressions contradictoires et à un « bashing » institutionnel régulier, nous attendions une voix forte pour défendre le service public agricole et alimentaire, y compris ses actions de contrôle et de police. Au lieu de cela, nous entendons trop souvent des discours de gestionnaire, loin de la reconnaissance symbolique et matérielle que mérite l'engagement des personnels.

Notre décision : un boycott responsable

Madame la Secrétaire Générale, nous ne pouvons plus cautionner cette dérive. Participer à ce CSAM comme si de rien n'était reviendrait à accepter ce que nous venons de vous repartager.

Le dialogue social ne peut pas être un monologue où l'administration décide seule de la pluie et du beau temps. Il nécessite du respect, de la transparence et de l'écoute et une réelle volonté de construire ensemble. Ces conditions ne sont aujourd'hui pas remplies.

En conséquence, et pour marquer notre désaccord profond avec la méthode de gouvernance actuelle, **l'ensemble des organisations syndicales a décidé de prendre ses responsabilités : nous annonçons le boycott des prochaines instances de dialogue social ministériel à l'exception des CAP/CCP.**

Ce boycott n'est pas une démission mais une invitation ferme à changer vos pratiques du dialogue dans les meilleurs délais.

D'une manière générale, nous ne reviendrons à la table des discussions que lorsque vous nous proposerez :

- Un calendrier social respecté et concerté.
- La transmission systématique des documents préparatoires dans les délais prévus par le règlement intérieur avant chaque instance.
- Des réponses écrites et précises à nos sollicitations restées en suspens (à ce titre nous demandons que vos services fixent et publient un calendrier de réponse à toutes ses demandes sans réponse depuis des mois et même plus d'un an)
- La tenue concrète d'engagements de certains groupes de travail (ex : AESH, NBI, expertise, situation des PNA, IAE...)

Un dialogue social respectueux c'est aussi d'être en droit d'attendre de notre administration qu'elle soit en capacité de faire respecter les textes et les accords dans les instances régionales et locales (ex : NS AESH, ex accord télétravail...)

De manière plus particulière, nous profitons aussi de cette déclaration pour signaler la situation extrême dans laquelle se trouve aujourd'hui l'ASMA, et pour laquelle nous exigeons une réunion rapide pour le maintien de convention pluriannuelle de 2015, le versement de la subvention pour l'année 2026 et le maintien du 13ème poste de MAD.

Enfin en toute responsabilité, nous maintiendrons notre participation lors des prochains groupes de travail portant sur le RESET/Brexit, sur les élections tests et les enquêtes programmées ou à venir concernant certains dysfonctionnements de services.

Les agents de ce ministère méritent mieux qu'une administration qui aujourd'hui les ignore. Nous attendons des actes, des garanties et non plus des promesses de "concertation" sans suite.

Les organisations syndicales du ministère de l'Agriculture.